

Infos' Chasse 67

Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

BULLETIN DE LIAISON

N°17 Décembre 2008

*Le président, les administrateurs,
le personnel de la fédération et la rédaction d'Infos' Chasse 67
vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.*



3 ANS GARANTIE 100 000 KM

4H 6 vitesses

NOUVEAU DEFENDER

Turbo diesel 122 Ch boîte manuelle 6 vitesses



GO BEYOND

Imaginez un nouvel horizon

Bonnes fêtes de fin d'année

NOUVEAU DEFENDER



LAND ROVER partenaire des chasseurs du Bas-Rhin



Alliance Automobiles 4x4

www.landrover-strasbourg.com - E-mail: c.wieser@2a67.fr

67, route de Brumath à Souffelweyersheim - Tél. 03 88 18 44 40 - Clément Wieser et Stéphane Beuret

91, route de Bischwiller à Haguenau - Tél. 03 88 05 40 40 - Alain Laroche

Commercialisation sous **FORD** - 4x4 - 4 portes de 172 cm de hauteur - 1000 cc

Kuga. Le nouveau design de Ford.



Ford Kuga | Feel the difference



TRANQUILITÉ + PRIX + QUALITÉ = KIA

Opération Spéciale **BEST**



KIA
KIA MOTORS
The Power to Surprise™
La Puissance de Surprendre

Kia Sportage S
Garantie 7 ans

Kia Sportage S
Garantie 7 ans

A partir de 23 997 € TTC

Modèle présenté Kia Sportage S 1.6 CRDi 130 CV 4x4 - 24 360 € TTC
option peinture métallique à 370 € - 24 730 € TTC

- Climatisation • ESP
- Connectique iPod™
- Jantes alliage 17"
- Navigation couleur avec Bluetooth
- Projecteurs antibrouillard
- Radar de recul
- Régulateur de vitesse

7 ANS
Garantie

Venez profiter de nos offres spéciales sur nos véhicules de Fonction*

SAVERNE
SAVERNE AUTOS
03 88 01 85 85

SELESTAT
KELLER
03 88 58 08 80

SOUFFEL
CROMER
03 88 18 44 50

ILLKIRCH-GRAFF.
ALLIANCE
AUTOMOBILES
03 88 66 60 68

HAGUENAU
WOLFF
03 88 05 40 40

KIA ILLKIRCH
Groupe Alliance Automobiles
RN 83 - Pont du Péage - ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Tél. 03 88 66 85 57

Il y a des rendez-vous que l'on ne peut pas manquer :

- a) Les rendez-vous galants
- b) Le rendez-vous avec les agriculteurs en 2009*.

**Si vous voulez conserver l'agrainage actuel pour
les prochaines années, une seule solution
ne décevez pas nos agriculteurs :**

TIREZ, TIREZ, TIREZ !!!

le plus possible de sangliers

- 1) Ne donnez pas de consignes de tir
- 2) Augmentez le nombre de vos battues
- 3) Faites encore des battues en février**

** Nous atteignons 1 600 ha de dégâts agricoles en 2008 c'est insupportable pour les agriculteurs.
** pensez à remplir l'autorisation de destruction ci-jointe pour la zone hors peste*

Décembre 2008 - Gérard LANG Président

VALIDATION DES PERMIS DE CHASSER

Un petit coucou des « filles du guichet unique ». Compte tenu de la fermeture de nos bureaux entre le 24 décembre 12 h et le 5 janvier 9 h prévoyez, si vous chassez entre Noël et Nouvel An, de valider vos permis ou ceux de vos invités avant le 24 décembre. Joyeuses fêtes de Noël à toutes et à tous !



A la une
Chassez
jeunesse !!!

Merci à

TOE Concept
un point c'est tout

pour la mise à
disposition des
vêtements

Infos' Chasse 67

Fédération des chasseurs du Bas-Rhin
5, rue Staedel - 67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 79 12 77

Directeur de la publication :
Gérard Lang
Rédacteur en chef :
Philippe Jaeger 09 63 46 13 51
pj.envirofaune@wanadoo.fr
Crédit photo (sauf référence contraire) :
Philippe Jaeger
Réalisation graphique : ACStudio
Publicité et impression : EnviroFaune
Dépôt légal : décembre 2008
Tirage : 8100 exemplaires

ARMURERIE THOMAS ZEISER

Jagd- und Sportwaffen



95,00 €



44,00 €



115,00 €



53,00 €

Blumenstrasse 14 - Rheinhausen (Allemagne)
Ouvert du lundi au vendredi de 16h à 20h
Fermé le mercredi - Samedi sur RDV

Tél. 00 49 7643 4233
www.waffen-zeiser.de



Haut-Rhin

Dans le Bas-Rhin le port d'un vêtement de couleur orange a été rendu obligatoire pour les chasses collectives par l'arrêté préfectoral du 11 juin 2007, mais dans le Haut-Rhin c'est le cahier des charges des chasses communales qui stipule que les chasseurs sont invités à porter un vêtement orangé. Il n'est pas précisé si le bandeau de chapeau peut être considéré comme un vêtement, mais la F.D.C. 68 a envoyé un courrier à ses adhérents afin de les inciter à passer à l'orange en portant plus qu'un simple bandeau. Pour les bas-rhinois qui chassent dans le Haut-Rhin, le plus simple est donc de conserver la tenue de chasse habituelle (*veste ou gilet orange*).



Moselle

Outre-Vosges la sécurité avance également à grands pas, avec un nouvel arrêté préfectoral daté du 6 octobre 2008. Dorénavant, le port d'un boudrier fluorescent est un minimum obligatoire pour toute personne participant à une action de chasse collective au grand gibier ou au renard. Cette obligation est aussi valable pour tout

chasseur en action de chasse individuelle au grand gibier ou au renard, entre 9h et 16h. Autre nouveauté, seule la chasse du grand gibier et du renard à l'affût et à l'approche, la chasse du gibier d'eau à la passée et les battues aux sangliers dans les cultures sur pied dans le cadre de la

prévention des dégâts agricoles restent autorisées le mercredi. En clair, pas de chasse du petit gibier devant-soi ou en battue et pas de battue au grand gibier le mercredi, ceci dans un souci de sécurité publique. Reste un point d'interrogation, pourquoi ne pas avoir rendu le port d'un vêtement fluorescent obligatoire pour la chasse collective du petit gibier ?

Alsace - L'union pour la venaison

Suite à la campagne de communication financée fin 2007 par la F.D.C. 67, le conseil d'administration a décidé de reconduire l'opération fin 2008 et début 2009. En effet, selon plusieurs témoignages de locataires de chasse et de distributeurs de venaison, la publicité a porté ses fruits en augmentant sensiblement la demande de gibier pour les fêtes de fin d'année. Plusieurs nouveautés marquent la nouvelle campagne, puisque les premiers messages seront délivrés dès fin novembre, tandis que

les derniers s'étaleront jusqu'à fin janvier afin de faciliter l'écoulement des tableaux de chasse. Autre nouveauté, les messages respecteront la législation en matière d'allégations nutritionnelles et de santé, une demande émise par le président Gérard Lang. Suite aux sollicitations de ce dernier, le Dr Charlotte Dunoyer de la Fédération Nationale des Chasseurs a éclairci, décortiqué et affiné avec la D.G.A.L. (Direction générale de l'alimentation) le dédale de règlements de la C.E.E. sur ce sujet.

Dernière nouveauté et non des moindres, la F.D.C du Haut-Rhin s'associera à celle du Bas-Rhin dans le cadre de la Fédération Régionale des Chasseurs, une structure en sommeil depuis sa création et qui prendra du service en finançant la campagne de communication dans les D.N.A. et l'Alsace.



Il arrive dans les rayons...

Pour des repas équilibrés, la bonne idée c'est le gibier !

Riche en protéines, source de potassium, de fer et de phosphore, la viande de gibier sauvage est une viande écologique et saine. Ses qualités gustatives et nutritionnelles feront de vos repas une véritable réussite.

Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin
Association agréée pour la protection de la Nature

Le gibier, c'est bon de nature !

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR

GROUPEMENT DE GESTION CYNEGETIQUE « PLAINE DE LA BRUCHE »

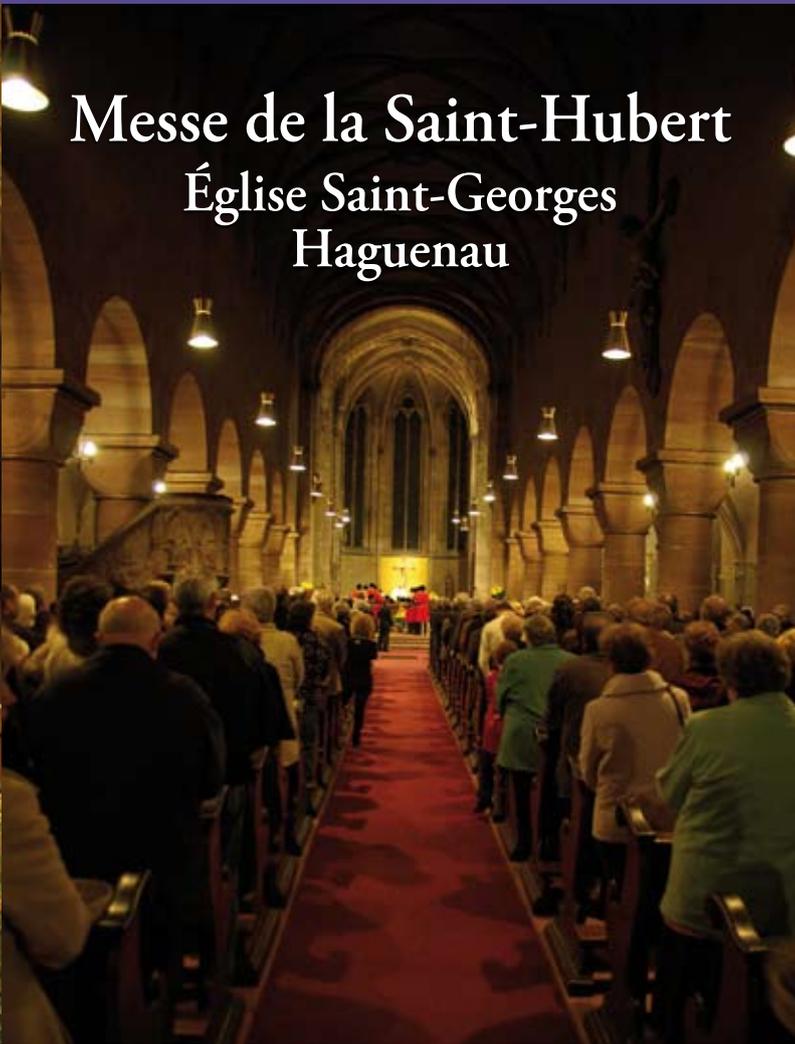
GAME FAIR 2009 les 20 et 21 juin 2009

Le comité du G.G.C. «Plaine de la Bruche» organise un voyage à Chambord les 20 et 21 juin 2009, pour une visite du salon du «Game Fair», la plus grande fête de la chasse en France. Ce voyage est ouvert à tous les chasseurs du Bas-Rhin, à vos gardes-chasse et à vos amis qui peuvent également se joindre à nous. Visite du Musée de la Chasse à Gien et du château de Cheverny.

Prix par personne en chambre double : 245,00 €

Renseignements et inscriptions au : 06 85 03 62 55 - Clôture des inscriptions : le 31 décembre 2008

Messe de la Saint-Hubert Église Saint-Georges Haguenau



ESPACE-chasse

Matériels & équipements cynégétiques

**BAC À GIBIER
"CLIC BOULE"**

145 € TTC



SUR VESTE CAMO

• déperlante manches
longues

55 € TTC

• Veste réversible

150 € TTC

**CATALOGUE
SUR SIMPLE
DEMANDE**

**VESTE
POLAIRE
60 € TTC**



**MIRADOR
de BATTUE
(triangle)**
125 € TTC



Une gamme complète
de miradors disponible

**AGRAINOIR
à partir de
75 € TTC**



**AIDE au
DÉPEÇAGE
130 € TTC**



EPHÉMÉRIDE

Le tir est autorisé dans la fourchette
des heures indiquées ci-dessous

DÉCEMBRE 2008

1 décembre	☉	07h00 à 17h35
5 décembre	☽	07h05 à 17h34
10 décembre	☽	07h10 à 17h33
15 décembre	☽	07h14 à 17h33
20 décembre	☾	07h18 à 17h35
25 décembre	☽	07h20 à 17h38

JANVIER 2009

1 janvier	☽	07h21 à 17h44
5 janvier	☽	07h20 à 17h48
10 janvier	☽	07h18 à 17h54
15 janvier	☾	07h16 à 18h01
20 janvier	☾	07h12 à 18h08
25 janvier	☽	07h06 à 18h16

FÉVRIER 2009

1 février	☽	06h58 à 18h27
5 février	☽	06h52 à 18h34
10 février	☽	06h44 à 18h42
15 février	☾	06h36 à 18h50
20 février	☾	06h27 à 18h58
25 février	☽	06h18 à 19h06

34, route de Sessenheim - 67240 SCHIRRHEIM
Port. 06 29 57 41 44 - Fax 03 88 06 76 26
espace-chasse@orange.fr - www.espace-chasse.fr

Forêts péri-urbaines



Rappel: Par jugement du 28 avril 1998 aujourd'hui définitif suite à un arrêt de la Cour de Cassation du 25 décembre 2002, le tribunal d'instance de Strasbourg a ordonné à la ville de Strasbourg de mettre en place sans délai et de mener à son terme la procédure de mise en location de la chasse sur les terrains concernés de son ban communal, notamment les forêts de la Robertsau et du Neuhof. Par jugement du 7 janvier 2004 le juge de l'exécution a assorti le jugement du 28 avril 1998 d'une astreinte de 150 € par jour de retard courant à compter d'un délai de 30 jours suivant la notification du jugement. Par arrêt du 13 octobre 2008, la Cour d'Appel de Colmar :

- condamne la ville de Strasbourg à payer à la Fédération des chasseurs du Bas-Rhin la somme de 179 000 € avec les intérêts au taux légal à compter de ce jour,
- condamne la ville de Strasbourg aux entiers dépens de première instance et d'appel et au paiement de la somme de 2 000 € à la Fédération des chasseurs du Bas-Rhin au titre de l'article 700 du code de procédure civile. Quant à la relocation des chasses en forêts péri-urbaine, la fédération, consciente des enjeux spécifiques à ce type de territoire, est ouverte à toutes propositions d'aménagement du cahier des charges en concertation avec les services concernés de la ville de Strasbourg.

In Memoriam

C'est bien trop tôt, à 37 ans, que Laurent Weiss a quitté les siens, ses proches et ses amis. Ils se sont tous retrouvés le 3 novembre à Ostwald pour lui rendre un dernier hommage. Photographe, cuisinier émérite et jeune chasseur, il avait su s'intégrer très vite sur de nombreux territoires de chasse, mais aussi au sein de l'association de pêche d'Ostwald, au côté de son papa Hubert. C'est en silence qu'il a lutté de nombreuses années contre la maladie et la douleur, avant de rejoindre le paradis des chasseurs d'où il veille désormais sur nous.

Nous ne l'oublierons jamais et présentons à sa famille meurtrie, nos plus sincères condoléances. *Les chasseurs de Graufthal et amis chasseurs en Saint-Hubert.*



Clin d'œil



Le perdant du ball-trap de la St-Etienne doit tirer le traineau !

Copyright Haralds Klavinus

LE CONSEIL DE CLÉMENT

Bien utiliser un porte-gibier



Les porte-gibier que l'on fixe à l'avant ou à l'arrière du 4x4 évitent de salir l'intérieur de votre véhicule, mais leur utilisation nécessite quelques précautions :

- > Pour des raisons de sécurité, l'usage des modèles frontaux est réservé aux chemins et voies non ouvertes à la circulation publique.
- > Pour des raisons d'image, utilisez le porte-gibier sur de courtes distances. Pour le transport sur de longues distances, privilégiez les bacs de coffre et les remorques.
- > Certains modèles fixés sur l'attelage sont homologués pour la route, mais vérifiez toujours ce point auprès du fabricant.
- > Attention aux normes des modèles importés, qui ne sont pas toujours conformes aux normes françaises.
- > Ne laissez pas plusieurs carcasses entassées sur le porte-gibier, afin d'éviter tout échauffement de la venaison.
- > Lorsque le gibier est transporté à l'arrière du véhicule, il est utile de le protéger contre les projections de poussière, de boue et les gaz d'échappement. Pour ce faire, privilégiez toujours un tissu respirant et évitez les bâches plastiques.



Agenda

A l'occasion de l'exposition de trophées, le C.R.P.F. et la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin organisent le Samedi 28 février à 9 h30 à La Petite Pierre une journée d'information sur :

- la mise en œuvre de travaux sylvicoles prenant mieux en compte la présence du cerf avec pour double objectif de limiter les risques de dégâts forestiers et d'améliorer les capacités d'accueil du milieu.

- Gestion des populations et bases scientifiques du plan de chasse.
 - Visite sur le terrain l'après midi.
- INSCRIPTION**
au 03 88 19 55 50



Sur invitation de Véronique Mathieu, Député européen, G. Lang s'est rendu au Parlement européen lors de l'inauguration de l'exposition « Dégâts de gibiers : de la surpopulation à l'équilibre grâce à la chasse et la gestion durable ». Une thématique d'actualité bien connue par V. Mathieu, passionnée de chasse et de piégeage, deux activités qu'elle exerce sur son territoire vosgien.

Nos partenaires

Kettner en ligne

Découvrez toute la collection des produits sur www.kettner.fr, avec de nouvelles fonctionnalités (*suivi instantané de votre commande*) et de nombreux avantages (*promotions spécifiques, offres personnalisées selon votre profil*). Les frais de port sont offerts à partir de 200 € d'achats et à l'occasion du lancement de ce site, un tirage au sort permettra de gagner un voyage de chasse en Namibie d'une valeur de 6000 €.

Lifting chez Frankonia

Le 19 novembre Jacques Wunschel, nouveau responsable de la marque pour la France, a présenté le visage remodelé du magasin Frankonia à Vendenheim, lors d'une soirée événementielle où les très nombreux chasseurs présents ont découvert la carabine Pfeifer 2 et ont fait la connaissance du célèbre caricaturiste Haralds Klavinius qui a dédié son calendrier 2009.

L'occasion aussi d'introniser Caroline Starck (*à g. sur la photo*), qui vient renforcer l'équipe des armuriers, en présence de personnalités comme Véronique Mathieu (*député européen*), Gérard Mathieu (*président FDC 88*) et Gérard Lang accompagné de Michel Gewinner et Charles Kleiber.



Cormorans

L'arrêté pour la régulation des cormorans en eaux libres et closes a été publié. Pour participer à la régulation de cette espèce, veuillez contacter Jonathan Fischbach au 06 86 80 24 85 ou par e-mail : jonathan@fdc67.fr



**NATURE ET TERRITOIRES
DISTRIBUTION**
RN 92 BP120 38164 ST-MARCELLIN
FAX : 04 76 38 11 79
www.ntd.fr

LES BOITES A FAUVES



CATALOGUE GRATUIT AU:

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

CP: [] [] [] [] [] Commune: _____

Vous êtes ...

- Chasseur de grand gibier
- Chasseur de petit gibier
- Eleveur de
- Piégeur

- Garde-chasse
 - Professionnel du monde de la chasse
 - Possesseur d'un chien
- merci de renvoyer ce coupon à :

**N.T.D - RN 92
BP120 - 38164 ST-MARCELLIN**

N° Vert 0 800 80 52 85

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Field trial en Alsace

J.-M. Wurtz

Pour la seconde année consécutive, Daniel Lack, Bertrand Muller et la délégation régionale Alsace du retriever club de France ont organisé une épreuve de field trial pour retriever. Les épreuves, sur faisans, se déroulèrent les 20 et 21 septembre sur le lot de chasse intercommunal d'Erstein Nordhouse. Merci à la DDAF, la DDSV et la société canine du Bas-rhin ainsi que tous les chasseurs de ce merveilleux territoire, qui ont permis à cette épreuve de se tenir. Les jugements furent confiés à Monique Legrand-Leloup, Guy Matter, Claude Robert et Michel Le Roueil qui effectuait quand à lui son assessorat de juge de travail. La première journée regroupait 37 chiens dont 22 labrador, 8 golden retrievers, 6 flatcoated retrievers et 1 chesapeake bay retriever. Le concours «à l'anglaise» (*sans laisse*) fut remporté par Enchanting Goidcrest, labrador femelle conduite par Verena Ommerli (*Suisse*) 1^{er} Excellent avec attribution du CACT. Les concours «à la française» furent remportés par Lockthorn Torch Magic, labrador mâle à Francesca Navratil (*Suisse*) et par Devon von der Atterseewelle, labrador mâle à Marion Schwaller (*Suisse*), tous deux obtenant le 1^{er} Excellent avec CACT. La seconde journée voyait s'affronter 35 chiens, 22 labradors, 7 goldens et 6 flatcoateds. Le concours «à l'anglaise» fut remporté par Faustus ex Duria, labrador mâle conduit par madame Keijzers-Becht (*Pays Bas*), 1^{er} Excellent avec CACT. Le premier concours «à la française» fut enlevé par Lockthorn Torch Magic à Francesca Navratil qui avait déjà brillé la veille et qui récidivait avec un 1^{er} Excellent accompagné du CACT. Quand au troisième vainqueur de la journée, il s'agissait d'un chien alsacien, C'Oscar, labrador mâle appartenant à Bertrand Muller et qui se classait 1^{er} Très Bon.

Pour la délégation Alsace.
Jean-Marc Wurtz

Jeunes chasseurs

Une battue a été organisée le lundi 10 novembre au Fleckenstein, avec 24 jeunes chasseurs et 8 traqueurs. Six chevreuils ont été prélevés, dans la joie et la bonne humeur.

G.G.C. Outre-Forêt

Le 4 octobre, Albert Nonnenmacher a réuni 43 chasseurs dans le cadre bucolique du stand de tir de Niederbronn les Bains, pour le traditionnel challenge de tir sponsorisé par les sociétés DIMA HUNTING et ESPACE CHASSE. Les compétiteurs se sont affrontés autour d'un sanglier courant, d'un tir sur cible fixe et d'un ball-trap.

Classement :

Mineurs : 1^{er} Hubert Maes 79 pts
2^{ème} David Olland 71 pts
Femmes : 1^{er} Anita Braun
Hommes : 1^{er} Gérard Bastian
2^{ème} Francis Schneider
3^{ème} Alain Kaiser

Venaison

Les formations venaisons destinées à former un chasseur compétent pour l'examen initial du gibier (*l'examen post mortem est fait par les vétérinaires*) dans chaque équipe de chasse, battent leur plein. Déjà 304 chasseurs sont passés entre les mains des techniciens de la fédération pour acquérir les connaissances nécessaires à l'inspection initiale des animaux tirés à la chasse, mais aussi pour connaître les gestes utiles permettant de garantir la meilleure qualité aux consommateurs de gibier. Inscrivez-vous aux prochaines formations au 03 88 79 12 77 (*participation aux frais : 30 €/pers.*).



Lors d'une livraison de grand gibier à un grossiste, les services vétérinaires exigent la présentation des abats rouges. Pensez à bien noter le numéro du bracelet (soit celui du bracelet plan de chasse, soit celui du prélèvement trichines) sur le sac, à l'aide d'un feutre indélébile. Des sacs de collecte spécifiques sont disponibles gratuitement à la fédération sur simple demande.

Surcharge pondérale

Tandis qu'un chasseur ayant tiré une laie dépassant le poids fixé par le locataire de chasse se voyait subtiliser son arme à défaut de pouvoir payer



«l'amende» de 200€ avant d'aller porter plainte à la gendarmerie pour «vol d'arme», le magazine de chasse Chasseur de sanglier publiait un article sur une chasse d'Alsace Bossue où «... en fin de journée, les sangliers sont vidés puis pesés, car il faut vérifier que les consignes de tir aient été respectées (sangliers de moins de cinquante kilos et mâles de récolte) puis les honneurs sont rendus». L'article faisait état de faits remontant à 2005 et aujourd'hui le responsable du territoire en question juge ces consignes comme étant dignes «d'une autre époque», mais l'administration nous demande néanmoins de rappeler que depuis 2004 des arrêtés préfectoraux successifs ont été pris afin d'interdire les limitations de tir du sanglier relatives au poids, à l'âge ou encore au sexe des animaux, ceci dans la zone dite «Peste porcine», mais aussi dans la zone dite «d'observation». En égard à la situation actuelle des dégâts de sangliers dans le département, les gestionnaires de territoires sur l'ensemble du Bas-Rhin sont bien entendu appelés à suivre les mêmes consignes, en gardant toutefois à l'esprit qu'il faut tirer les marçassins et autres bêtes rouses avant de tirer les laies suitées. Soulignons à ce sujet l'initiative du G.G.C. de Haslach et environs, qui a envoyé un courrier à tous ses membres début octobre, les invitant à ne pas pratiquer de limitations de tir pour le sanglier.

S.L.C. de Haguenau Wissembourg

Le traditionnel bal gala de la Saint-Hubert se tiendra le 7 février 2009, à la salle des Douanes de Haguenau. Tous les chasseurs sont cordialement invités à y participer. Inscription au 06 07 88 21 17 ou 06 11 42 73 87 ou par e-mail : slchw67@aol.com



Jonathan Fischbach

T.O.E. Concept® présente ...
un point c'est tout



**VESTE de CHASSE
BROCARD SÉCURITÉ
«PERCUSSION»**

Réf. 200378

90€ TTC

Housse à fusil en Cordura®
2 tailles: 120 cm ou 130 cm



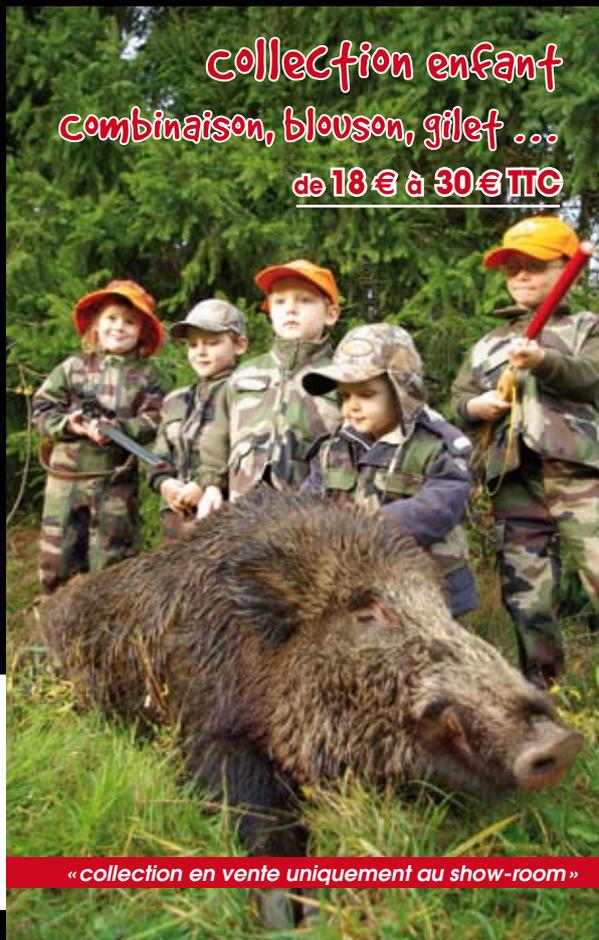
Réf. 200440

69,50€ TTC
en 120 cm



Réf. 200442

79,50€ TTC
en 120 cm



collection enfant
combinaison, blouson, gilet ...
de 18€ à 30€ TTC

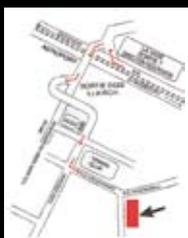
« collection en vente uniquement au show-room »



Retrouvez tous ces produits chez:
ARCADIS - T.O.E. Concept®

6 et 6A Rue du Girlenhirsch
67400 ILLKIRCH - ☎ 03 88 55 33 07

Show room ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12 et de 14h à 18h.
www.toe-concept.com



Congés de fin d'année: du 23/12/08 (au soir) au 04/01/09 inclus.



ARMOIRE FROIDE
pour grand gibier

MODELE AF1 pour
3 chevreuils ou 2 sangliers
Dim. ext. :
H 1840 x L 770 x P 740

**LA PROTECTION
PAR LE FROID**



**COFFRE-FORT
POUR ARMES**
Plus de 40 modèles

**CATALOGUE
GRATUIT**

HARTMANN  **TRESORE France**

Tél. 03 88 07 32 15

**VOUS AUSSI,
RÉALISEZ VOS RÊVES**

ROUMANIE SEPT. 2008



8,450 kg



7,220 kg

ROUMANIE OCT. 2008



2,870 kg



2,340 kg

DIMA HUNTING 

Tél. +33 (0) 977 900 975 • www.dima-hunting.fr

G.G.C. du Donon et Vallée de la Bruche



L'assemblée générale du groupement qui s'est tenue le 24 octobre, a été très instructive pour les participants. En effet, avant de passer à la partie statutaire, le président Frédéric Obry a donné la parole au Dr Nathalie Masse-Provin qui a fait une présentation chiffrée de la gestion du sanglier relative à la peste porcine dans le nord du département. C'est ainsi que les chasseurs ont appris qu'en 2008 quelques 370 200 vaccins à 1.11€ l'unité ont été distribués et qu'à ce montant il convient d'ajouter 1.1 million d'Euros pour les analyses, les chambres froides, la destruction et l'indemnisation des carcasses. Un investissement financier colossal auquel il convient d'ajouter l'investissement humain des chasseurs qui distribuent bénévolement les appâts et qui effectuent les prélèvements systématiques sur chaque animal tiré. Le Dr Masse-Provin a d'ailleurs souligné le sérieux

avec lequel sont réalisés les prélèvements, puisque moins de 5% de ceux-ci sont inexploitablement par les services vétérinaires. Si la vaccination opérée fin 2007 pendant les battues a permis d'observer un meilleur taux de vaccination sur les jeunes animaux, on ne peut pas en dire autant pour les adultes dont le taux a diminué, ce qui serait à mettre en parallèle avec l'augmentation des populations. De ce fait, 19% d'appâts supplémentaires ont été distribués cette année, tandis que des sites complémentaires aux places d'agrainage ont été utilisés (*coulées, souilles, parcours d'agrainage dispersé*). Au 20 octobre le bilan était positif, puisqu'aucun cas de peste n'avait encore été signalé pour 2008. La parole fut ensuite donnée à Cédric Ficht de l'O.N.F., qui a fait un exposé sur l'évolution du couvert forestier en liaison avec la sylviculture. En Alsace la forêt couvre 39% du territoire qui est la 3^{ème} région la plus peuplée de France, mais la régénération naturelle sera privilégiée dans les années à venir, avec un retour vers une composition plus naturelle des forêts du futur. Un objectif ambitieux, pour lequel les forestiers auront besoin d'une saine collaboration avec les

chasseurs. La partie statutaire n'a pas réservé de grande surprise aux adhérents, si ce n'est une intervention du président qui a lancé un appel à la désobéissance civique si d'aventure la gestion des dégâts de sangliers ne devait pas tenir compte d'une réelle politique de sectorisation. En effet, le groupement fait partie des zones où la contribution des 12% est très largement excédentaire par rapport aux dégâts constatés.

Vos photos

• Franz Vetter, conducteur U.N.U.C.R., nous fait parvenir ce cliché d'un keiler de plus de 100 Kg très bien armé



qu'il a réussi à retrouver alors qu'il était réfugié dans un roncier après avoir été tiré un peu bas le soir précédent la recherche. Deux balles ont été nécessaires pour terrasser la bête mise au ferme par Bella, rouge de Hanovre qui en est à sa troisième saison de chasse.

• Richard Zihlmann, chasseur suisse invité à l'affût sur la commune de Wittisheim, a eu la chance de prélever ce keiler de 119.5 Kg vidé le 17 octobre à 19h20 en compagnie de Marcel Nussbauer, garde-chasse du lot.



Les défenses affichent 15.5 cm et 16.2 cm.

G.G.C. Alsace-Bossue et la Petite-Pierre



Une réunion d'information s'est tenue le 29 octobre à Drulingen, afin d'informer les membres des groupements quant à l'organisation d'une collecte de la venaison par la société Damien de Jong pendant la saison de chasse hivernale. En-dehors de la saison des battues, la possibilité d'investir dans une camionnette frigorifique a été évoquée, ceci dans le but d'éviter aux chasseurs de devoir perdre une demi-journée pour livrer un chevreuil chez le grossiste à Dambach la Ville. Il s'agit là d'une initiative des quatre présidents de G.G.C. du nord, destinée à offrir aux chasseurs un débouché supplémentaire

pour la venaison, à des tarifs garantis contractuellement (*voir tableau*). Cette démarche est bien entendu parfaitement volontaire et ne comporte aucune obligation pour les chasseurs. Initialement une collecte était prévue tous les jeudis matin à la Petite-Pierre à 8h, ou directement chez le chasseur à partir de 10 pièces de grand gibier, mais en l'absence d'une quantité justifiant le déplacement d'un camion frigorifique, les livraisons se font chez le grossiste.

Tarifs d'achat de gibier par la Sté Damien de Jong (*chevreuils et grands cervidés sans tête ni pattes*):

Chevreuil	6/10 Kg	3€/Kg
	11 Kg et plus	5.5 €/Kg
Cerf/biche	20/60 Kg	2.5 à 3€/Kg
	60 Kg et plus	2.5€/Kg
Sanglier	15/20 Kg	0.50€/Kg
	20/60 Kg	1.70€/Kg
	60 Kg et plus	1.40 €/Kg

Le renard à part

En raison de l'échinococcose alvéolaire, veillez à ne jamais mettre en contact un renard avec un autre gibier lors de la présentation des tableaux de chasse, ainsi que pendant leur transport.



Portez toujours des gants pour manipuler les renards.



DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DANS LE BAS-RHIN

ISUZU

ECOTAXE à 0€ sur toute la gamme

GARANTIE 3 ANS
ou 100 000 km

5 places

4X4 CREW CAB
2.5L TURBO DIESEL 136 CH
4X4 CREW CAB
3L TURBO DIESEL 163 CH
ABS, CLIM, JA, RADIO CD

20 370€ HT*
24 363€ TTC

4 places

TVA Récupérable

4X4 SPACE CAB
2.5L TURBO DIESEL 136 CH
4X4 SPACE CAB
3L TURBO DIESEL 163 CH

19 110€ HT*
22 856€ TTC

TVA Récupérable

4X2 SINGLE CAB
2.5L TURBO DIESEL 136 CH
4X4 SINGLE CAB
2.5L TURBO DIESEL 136 CH
4X4 SINGLE CAB
3L TURBO DIESEL 163 CH

13 800€ HT*
16 504€ TTC

Prestige Autos 62, rue des Charmilles
Angle rue Fort Ulrich - (près d'Alcatel)
67400 ILLKIRCH • 03 88 67 24 50

ALSAVERT

BERGBIETEN
Tél. 03 88 38 25 35
www.alsavert.com
info@alsavert.com

- Aménagement et entretien complet de votre jardin
- Espaces verts
- Dallages et pavages




Plus de 35 années d'expériences au service des chasseurs de grands gibiers et de l'aménagement des territoires

CRUD'SCROFIX
Pour attirer en particulier les sangliers et à un degré moindre les cervidés et ainsi mieux les cantonner en forêt.
à partir de **19 €**
Sac de 25 kg
Quantité palette, nous consulter

GOUDRON SP SANGLIER
Nos goudrons sangliers à viscosités adaptées résultent de la distillation du bois de pin.
20 €
Le bidon de 5 kg 20 €
Le pack de 4 70 €

SCROLIQ
Le goudron facile d'emploi
37 €
Le carton de 6 bouteilles de 1,250 kg 37 €

PLUX'PLUSVIT
Effets désinfectants, bactéricides, et répulsifs sur les parasites externes des sangliers.
35 €
La bouteille 1,100 kg 35 €
Le bidon 5 kg ou le carton de 4 bouteilles 125 €

GOUDRON VEGETAL
Goudron dit de "Norvège"
Plus liquide que le goudron SP sanglier.
18 €
Le jerrican 5 kg 18 €
Le pack de 4 jerricans 65 €

Documentation gratuite sur l'ensemble de notre gamme sur simple demande et sur notre site web

www.vitex-chasse.com
Z.A. du Bigot 45120 CORQUILLEROY (France)
Tél. 02 38 98 73 23 - Fax 02 38 93 14 42
Email : vitex45@wanadoo.fr

Crédit d'impôt 50%*

Le véritable poêle à accumulation Tulikivi :

- 1 à 4 heures de feu pour 12 à 36 heures de chaleur !
- Chaleur par rayonnement plus agréable
- Haut rendement (>80 %)
- Authentique four de cuisson (option)

CHEMINEES HERVE GEHIN
ZA de Choisy - 88200 REMIREMONT
Tél. : 03 29 23 90 14
www.cheminees-gehin.fr
magasin ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h30

TULIKIVI
C'est si froid dehors

Les maires-chasseurs en ordre de marche

Suite aux élections municipales de ce printemps, l'idée a germé de réunir les maires-chasseurs au sein d'une commission de travail intégrée à la fédération des chasseurs.

Une première réunion s'est tenue cet automne et le planning s'annonce chargé.

C'est le 10 octobre que s'est tenue la réunion constitutive de la commission des maires-chasseurs du Bas-Rhin, en présence de 17 représentants municipaux. Après avoir été accueillis par le président G. Lang dans les locaux de la fédération, les magistrats se sont prononcés unanimement pour élire le bureau de la commission, à savoir :

Président : Charles GRAF, maire de Retschwiller et président de la communauté de communes du Sultzerland

1^{er} vice-président : Gilbert VIOLA, maire d'Ittenheim

2^{ème} vice-président : Gérard Stutzmann, maire de Durstel

Secrétaire : Hans Mickaeli, maire de la Petite-Pierre

Les objectifs de la commission, qui sera une force de proposition auprès de la fédération des chasseurs, sont multiples. Tout d'abord il faut permettre à l'ensemble des maires d'avoir un interlocuteur autre que l'O.N.F., pour traiter le sujet de la chasse. A cette fin, chaque membre de la commission des maires-chasseurs se verra attribuer un secteur géographique de compétence, secteur sur lequel tous ses homologues non-chasseurs pourront le contacter en cas de question relative à la chasse ou à la gestion de la faune sauvage. Le statut de maire devra être utilisé comme levier politique et pas uniquement à l'échelon communal, pour faire entendre la



voix des chasseurs lors des prises de décision qui concernent directement ou indirectement la chasse. L'association des maires sera bien entendu informée de l'existence de la commission des maires-chasseurs.

Autre mission de la commission, faire en sorte d'intégrer les maires dans les groupes sectoriels, une attente logique si l'on considère que les communes sont les plus grands propriétaires forestiers du département.

Un calendrier de réunions thématiques sera mis en place rapidement, afin de débattre l'ensemble des sujets sur lesquels nos maires-chasseurs peuvent avoir une influence. La première de ces réunions se tiendra le 5 décembre et aura pour thème « *Les compétences de l'O.N.F. en matière de chasse* », l'occasion peut-être de revenir sur l'interprétation de la notion de peuplement dégradable.

Ph. Jaeger



Les communes, plus grands propriétaires forestiers du département

VINS ET CREMANT D'ALSACE

Appellation Alsace Contrôlée

Pour vos fêtes ayez l'Esprit Nature.

Pensez au Pinot Noir élevé en barrique de chêne, aux notes boisées et fruits rouges. Accompagne à merveille les viandes rouges, les gibiers et fromages.

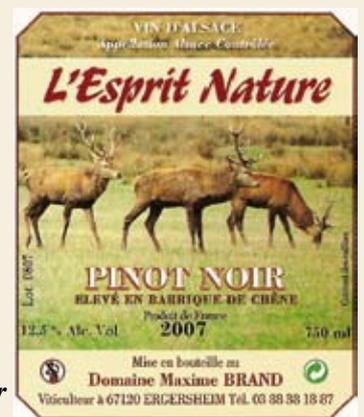
Laissez vous également séduire par toute la gamme de nos Vins blancs ainsi que les Crémants blanc et rosé.

Dégustation et vente à la propriété. Visite de nos caves. Tarif sur demande. Pour les expéditions veuillez nous consulter.

Domaine Maxime Brand
15, rue Principale 67120 ERGERSHEIM

Tél. 03.88.38.18.87

brand.maxime@wanadoo.fr



*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
Consommez avec modération.*

À cora Mundo',
on ne badine pas avec **la qualité**



Suivez le guide...

399€

dont éco-part. 0,04€*

GPS EVADEO Ushuaïa Europe

- 4 modes de navigation (route + radar, vélo, piéton en ville, balade et randonnée),
- écran large 4,3",
- autonomie de 8h,
- étanche au ruissellement,
- base radar chargée



Balade et randonnée sur **carte IGN de promenade** au 1:100000 et de **randonnée** au 1:25000

(disponible sur www.evadeo.fr), guidage au cap vers la destination, visualisation de l'itinéraire parcouru, création de randonnée, importation de randonnée, possibilité d'être guidé point par point tout au long de celle-ci.



A4 sortie 49 Mundolsheim





Cette rubrique est dédiée à l'Espace Chasse & Environnement du Herrenwald, entériné par l'assemblée générale d'avril 2008. Vous y retrouverez tous les deux mois les informations les plus récentes quant aux évolutions du projet, afin de vous permettre de suivre pas à pas chaque étape du chantier.



Inauguration officielle du nouveau Centre Départemental du Permis de Chasser

Les plâtres avaient été essuyés quelques semaines auparavant, mais le 17 octobre le nouveau Centre Départemental du Permis de Chasser (C.D.P.C.) est officiellement entré en fonction devant un parterre de personnalités du monde politique, cynégétique et associatif.

Après avoir rappelé l'obligation légale pour la fédération de créer un tel site pour la formation des jeunes chasseurs, mais aussi l'obligation statutaire d'assurer la formation continue des chasseurs confirmés, le président Gérard Lang a souligné à quel point la forêt du Herrenwald et la maison forestière de Geudertheim permettent de conjuguer tous nos impératifs. Situation géographique centralisée, facilité d'accès depuis l'autoroute, surface garantissant une sécurité absolue pour tous les usagers du site, absence de nuisances pour les riverains, réunir toutes ces conditions tient de l'exploit dans notre région. Pourtant l'exemplarité du projet n'en reste pas là et les responsables de l'aménagement du site ont veillé à réduire au minimum l'impact écologique du chantier, en respectant l'empreinte éco-



logique, voire en l'améliorant. C'est ainsi, par exemple, que des troncs en « chandelle » ont été maintenus pour permettre à l'engoulement d'Europe de s'y percher pour lancer son chant de parade nuptiale, une initiative saluée par les responsables de la L.P.O. Alsace. Il est important de souligner que le C.D.P.C. n'occupe que 2 hectares, les 75 hectares restants étant conduits en forêt écologique (sans intervention forestière), un projet unique en France puisque contrairement aux parcs nationaux où la chasse est interdite, le Herrenwald continuera d'accueillir tout au long de l'année des jeunes chasseurs qui viendront y apprendre à traquer les chevreuils et sangliers.

Ph. Jaeger



*Sylvie Hanns,
1^{ère} adjointe de Brumath,
au moment du couper de ruban.*



Jean-Claude Leclancher, inspecteur-examineur de l'O.N.C.F.S. et Nicolas Braconnier ont simulé un parcours d'examen en grandeur nature.

Appel d'offres

Les corps de métier du bâtiment intéressés par la construction du Cynétir, sont priés de contacter la F.D.C. 67 afin de se procurer les dossiers de soumission.

Démarrage des travaux prévu pour fin-janvier / début février 2009.

Tél: 03 88 79 83 85

Traitement et conservation
de tous gibiers
et viandes animales

ANIMKAP

le respect de l'art de chasser

Armoires réfrigérées
et ventilées

Larg. 0,52 à 0,77 m
Prof. 0,50 à 0,74 m
Haut. 1,52 à 2,06 m



Chambres froides

Larg. 0,90 à 2,40 m
Prof. 0,90 à 2,45 m
Haut. 1,90 m



Machines à emballer
sous vide



www.la-va.fr

Couperets



NIMKA / ANIMKAP

13 rue Cugnot - F-57200 Sarreguemines - Tél. 03 87 98 84 54 - Fax 03 87 98 51 55 - www.animkap.fr - info@animkap.fr

Joyeuses Fêtes de Fin d'Année!

15€



1er CD de jeu de chasse en 3D

Offre spéciale
Fêtes de Fin d'Année

~~1149€~~
862€



Jumelles ZEISS 8X50 CONQUEST

~~659€~~
609€



Jumelles MINOX 8X56 BL.BR

... Et de nombreuses
autres idées
cadeaux
à découvrir !

~~349€~~
295€



VESTE SAUER CAMO FLUO

Frédéric RENARD, à votre service.

OUVERT: Mardi au Vendredi 9h-12h/13h30-19h et le Samedi 9h-12h/13h30-18h.
Saison de battues (15 Octobre au 1er Février) le Samedi dès 7h30
*sur présentation de cette annonce jusqu'au 31 janvier 2008

NATURA VALLEE ~ 67130 SCHIRMECK
TÉL.: 09 60 12 08 90 ~ FAX: 03 88 47 16 85



Le calendrier
2008 offert*



*offre valable jusqu'au 31 décembre 2008 et dans la limite des stocks disponibles.

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin tenu le mardi 9 septembre 2008 à 19 h 30 au siège de la Fédération

Présents :

Le Président : G Lang

(pouvoir B. Neumann)

Le secrétaire : F. Rolin (pouvoir E. Caspar)

Le trésorier : Y. Gewinner (pouvoir F. Ott)

Les Administrateurs : H. Kastendeuch, F. Minck, C. Kleiber, B. Schnitzler, F. Grasser, F. Obry, A. Berthelen

Absents excusés :

G. de Turckheim, E. Caspar, F. Ott
B. Neumann, M. Gewinner,

Absent : C. Klein

1. Approbation du compte-rendu du C.A. du 16.06.2008.

Le compte-rendu du conseil d'administration du 16 juin 2008 a été approuvé à l'unanimité moins une abstention pour absence au précédent conseil.

2. Présentation des appels d'offre pour le Cyné-tir.

M. Lang informe les membres :

- Que M. Philippe Hamman négociera les prix avec les entreprises les mieux placées au niveau du prix.

- Que chaque membre peut également négocier le prix avec l'entreprise qu'il connaît.

- Que M. Hamman nous fournira le résultat de ses négociations pour le prochain CA (13/10/08).

- Que le choix final de l'entreprise reviendra aux membres du CA.

3. Décision de constitution de partie civile dans un procès-verbal de braconnage.

Le CA décide, à l'unanimité moins 1 abstention, de se constituer partie civile dans l'affaire « Chasse sans être détenteur du droit de chasse (Chosselaire / Spitz » et de donner mandat à notre avocat Me Jean Schieber.

4. Information relative aux procès-verbaux de contravention-timbres amendes récemment dressés par les gardes de l'ONCE.

M. Lang informe les membres sur les timbres amendes. Une information sur ces timbres sera donné dans le prochain Infos'Chasse.

5. Publicité pour la viande de gibier

(allégation de santé).

Il a été décidé à l'unanimité de renouveler la campagne de publicité pour la viande de gibier et d'investir une somme de 15 000 € entièrement réservée à la presse écrite. (entre le 15/11 et le 17/12) Cette publicité sera destinée à informer le consommateur final sur les bienfaits d'une telle viande en matière de santé publique tout en respectant le code des allégations de santé.

M. Lang a demandé à la Fédération Nationale des Chasseurs et en particulier au Dr Charlotte Dunoyer d'étudier ce dossier avec les services compétents afin de permettre à toutes les fédérations départementales de faire de la publicité sur la viande de gibier.

6. Présentation du Centre de Formation du Permis de Chasser du Herrenwald

Le Président présente l'avancement des travaux (Powerpoint) du Centre de Formation du Permis de Chasser du Herrenwald.

Les membres du CA et les chasseurs seront informés du coût exact de cette opération.

La première formation pratique des candidats au permis de chasser aura lieu le mardi 16/09/08. Les examens auront lieu le 22/09/08.

Les membres décident à l'unanimité moins 1 abstention de l'inauguration officielle du Centre le vendredi 17 octobre 2008 à 16 heures.

7. Demandes de subvention.

Il est décidé à l'unanimité :

- d'allouer une somme de 400 € au Club Français des Epagneuls de Munster et du Langhaar pour permettre l'organisation d'une manifestation dans notre département ;

- de verser une somme de 1000 € à l'Association des Lieutenants de Louveterie pour la Messe de St Hubert de Haguenau sous réserve que la participation de la FDC soit mentionnée.

- d'accorder une somme de 136,99 € au GGC d'Andlau pour l'achat d'un réfrigérateur pour les échantillons « trichine ».

8. Divers

a) Demande de remboursement d'un permis de chasse en cas de décès :

Le texte officiel ne permet pas un tel remboursement.

b) Fichier Central obligatoire art. 423-4 du code de l'environnement :

Il a été décidé à l'unanimité d'acheter ce module chez le fournisseur de notre logiciel de Guichet

unique (A.L.C.) pour la somme de 988 €
c) Permis de Chasse via Internet avec paiement sécurisé :

Il a été décidé à l'unanimité d'acheter le module chez le fournisseur de notre logiciel de Guichet unique (A.L.C.) pour la somme de 1004 € auxquels s'ajoutent éventuellement les frais permettant l'hébergement de la base de donnée. Les chasseurs pourront donc prendre leur permis de chasse par Internet pour la saison 2009/2010.

d) Subvention non-chasse :

Vu les résultats obtenus par les 2 années de non-chasse sur lièvre, il a été décidé à l'unanimité de reconduire exceptionnellement la subvention « non chasse lièvre » (décidée lors du C.A. tenu le 17/10/2006) pour la saison 2008/2009. Cette subvention ne sera accordée qu'aux territoires ayant bénéficié d'une subvention non chasse les 2 années précédentes et à jour de toutes les cotisations votées en AG (FARB, adhésion et Suivi territoire) pour l'année en cours. Les « ayants droits » seront informés par courrier.

9. Autres points divers ... pour infos.

- La FDC 67 a déposé un dossier de demande de subvention pour l'Espace Chasse et Environnement (Centre du permis de chasser et Cyné'tir) auprès du Conseil Régional et du Conseil Général.

- M. F. Grasser s'est fortement investi pour tenir un stand à la foire européenne de Strasbourg au nom de la FDC et l'ABRCGG. Il a été sollicité par le Comptoir agricole pour cette démarche. De nombreux contacts ont été noués avec les autres exposants et les visiteurs étaient très intéressés par les actions environnementales. Une bonne occasion aussi de parler des produits de la Chasse. Il a été décidé à l'unanimité de lui fournir du saucisson sec pour permettre au consommateur de déguster de la viande de gibier. Il a été félicité et applaudi par tous les présents.

M. Lang a présenté :

- Le Livret obligatoire pour la formation à l'examen initial (**Le bureau en a commandé 2000 exemplaires à 0.87cts l'unité**).

- Le livret offert par la FNC concernant la valorisation du gibier.

- L'Enquête venaison à l'initiative des présidents de GGC du Nord pour pallier le manque de grossiste en gibier.

- Contentieux FDC/ ONC : Le Président informe le C.A. du versement de 185 275,90 € par l'Office National de la Chasse à la FDC en date du 7 juillet dernier ce qui met un terme définitif à ce contentieux.

La date du prochain conseil est fixée au lundi 13 octobre 2008.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 22h20.

J. FORGIARINI

Carrelage
Marbre
Granit
Sanitaire
Meubles de bain

927 route Nationale
67230 HOGENHEIM
Tél. : 03 88 74 70 20

4, rue Transversale C
67550 VENDIGHEIM
Tél. : 03 88 18 41 41

88 rue Schumann
68170 REHHEIM

j.forgiarini@forgiarini.fr
http://www.forgiarini.net

A chasse exceptionnelle... vins exceptionnels !



Pour sublimer votre table et accompagner à merveille le gibier que vous rapportez de la chasse, faites confiance à Sophie Batt. Notre sommelière est une professionnelle passionnée, qui distille ses précieux conseils dans votre Super U de Seltz. N'hésitez pas à la contacter !



2005 MARGAUX PAVILLON ROUGE
second vin du Château MARGAUX
Cru classé
la bouteille de 75 cl

98€50

Un accord parfait avec le gibier à plumes.



2006 POMEROL
Château GAZIN
Cru classé
la bouteille de 75 cl

59€90

Un accord parfait avec le marcassin.



2001 GRAVES
Château FORTIS
la bouteille de 75 cl

5€95

Un accord parfait avec le canard colvert.



2005 COTEAUX DU LANGUEDOC MAS NOIR
Guide Hachette 2008
la bouteille de 75 cl

12€95

Un accord parfait avec le grand gibier.



SUPER U Seltz

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 19h30, vendredi de 8h à 20h, samedi de 8h à 18h
Tél. 03 88 86 87 80 - Fax 03 88 86 11 84 - www.superu-seltz.com



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération. Pour votre santé, pratiquez une activité sportive régulière. Plus d'info sur www.mangerbouger.fr

Ci-après, quelques exemples de prix afin que vous puissiez vous faire une idée des économies réalisables en achetant simplement votre véhicule neuf tout près de chez vous, c'est à ERSTEIN

et c'est chez

KLEIN INTER A AUTOS

5, rue Ste Anne - 67150 ERSTEIN
Tél 03 88 98 80 11
www.kleininterautos.com

Spécialisé dans l'importation de véhicules
neufs toutes marques de la C.E.E.
GARANTIE CONSTRUCTEUR

A VOTRE SERVICE DEPUIS 17 ANS

Avis aux artisans !
Remise importante sur utilitaire

Pour les entreprises (TVA réc.), possibilité de
transformation en camionnette pour n'importe quel VP
Mand. CEE 1475/95-FR47377718 920

MODELE	PRIX Klein Inter Autos	Prix de base France	Prix France +options	REMISE	GAIN						
REMISE DE 35% ET PLUS						GRDE PUNTO JTD 75 5P dynamique métal **	11650	15350	15750	-26%	4100
CHRYSLER VOYAGER 2.8crdi BVA LX Pack luxe	22995	39500	39500	-42%	16505	CLIO CAMPUS DCI 70 5P authentique options **	11210	14150	15210	-26%	4000
ULYSSE 2.0 JTD EMOTION options	21795	34550	36100	-40%	14305	CARENS CRDI 115 SPL MOTION	15895	21100	21470	-26%	5575
CARNIVAL CRDI 185 7P motion métal	17850	28790	29160	-39%	11310	PANDA 1.2i 5P DYNAMIQUE +options **	8250	9950	11010	-25%	2760
MAGENTIS CRDI 140 EX	15980	25590	25960	-38%	9980	207 HDI 70 5P TRENDY clim **	12950	15900	17280	-25%	4330
SSANGYONG ACTYON 200XDI confort métal	14950	22990	23490	-36%	8540	SANTA FE CRDI 155 BVA executive	29640	38920	39410	-25%	9770
REMISE DE 30% ET PLUS						REMISE DE 20% ET PLUS					
KIA CEED CRDI 90 5P EX.	14450	21600	21940	-34%	7490	207 HDI 90 5P TRENDY clim **	13750	17050	18050	-24%	4300
407 SW 2.2HDI 170 PREMIUM	21995	32150	32150	-32%	10155	C4 2.0 HDI 110 FAP Pack 5P métal	16995	22000	22450	-24%	5455
KIA SORENTO 2.5 CRDI 170 VGT LX	21800	32190	32190	-32%	10390	CLIO ESTATE DCI 85 EXTREME clim **	14150	17050	18500	-24%	4350
KOLEOS DYNAMIQUE 4X2 DCI 150 dynamique	19950	28500	28970	-31%	9020	207 1.4i 5P TRENDY métal	11350	14300	14690	-23%	3340
SCENIC Exception DCI 105 FAP métal	18250	25800	26410	-31%	8160	C CROSSER 2.2 HDI PACK	31980	38150	41050	-22%	9070
407 HDI 136 FAP JBL	20750	30250	30250	-31%	9500	I 30 115 CV classic pack clim métal	15995	20120	20570	-22%	4575
307 BREAK HDI FAP OXYGO	17495	25000	25000	-30%	7505	SMAX TDCI 140 TITANIUM	25450	32050	32050	-21%	6600
PICASSO 1.6 HDI 92 S.spéciale métal	15395	21450	21900	-30%	6505	207 HDI 110 PREMIUM METAL 5P**	15895	19600	20000	-21%	4105
ALFA 147 JTD 150 5P distinctive cuir	19950	25950	28300	-30%	8350	C4 PICASSO HDI 110 FAP pack ambiance+options	20975	25500	26640	-21%	5665
REMISE DE 25% ET PLUS						GETZ 1.1 PACK COLOR clim	9995	12110	12460	-20%	2465
C3 1.1 furio pack clim cd	10090	12450	14230	-29%	4140	CLIO 3 DCI 85 Exception 5P	15295	18050	19010	-20%	3715
SCENIC Exception DCI 130 FAP	19940	26400	27930	-29%	7990	NEW A3 TDI 105 ambition 3P options	25480	26750	31860	-20%	6380
KIA SORENTO 2.5 CRDI 170 VGT EX TIPTRONIC	25950	35690	36080	-28%	10130	AUTRES REMISES					
TUCSON CRDI 140CV aventure métal	20995	28620	29070	-28%	8075	PANDA 4X4 1.3JTD CLIMBING	13750	16350	16900	-19%	3150
Nouvelle LAGUNA Coupé DCI 150 dynamique	25190	35000	35000	-28%	9810	NAVARA DOUBLE CAB 4X4 DCI 171 LE métal	28500	34300	34300	-17%	5800
LAGUNA 3 DCI 130 FAP dynamique 5P métal	21950	30150	30600	-28%	8650	MAZDA 3 5P 1.6 MZ CD EXTRA	17450	21200	21650	-19%	4200
308 HDI 110 fap 5P premium ESP metal	17995	23450	24600	-27%	6605	Partner HDI 90 TEPEE loisirs	15590	19150	19150	-19%	3560
CLIO III 1.2i75CV 5P EXTREME pack clim CD	11480	13800	15700	-27%	4220	CIVIC EXECUTIVE CDTI	20995	25100	25550	-18%	4555
C2 HDI 70 ELEGANCE métal**	10250	13600	13980	-27%	3730	CIVIC SPORT 2.2 CTDI métal	19950	23550	24000	-17%	4050
C2 1.1 furio pack clim cd	9495	11550	12950	-27%	3455	C5 2.7 V6 HDI 207 CV BVA exclusive	31500	37950	37950	-17%	6450
308 HDI 138 fap 5P premium metal	18995	25500	25950	-27%	6955	MITO DISTINCTIVE JTD 120	18150	20900	20900	-13%	2750
206 HDI 70 génération 5P CLIM**	10900	14200	14900	-27%	4000	LOGAN MCV DCI 85 options	13700	13350	14970	-8%	1270
CLIO ESTATE DCI 70 pack clim CD **	12950	16100	17450	-26%	4500	SCENIC 1.4 PACK CLIM CD	14980				
						307 HDI 110 FAP 5P série spéciale	15995				

Prix en vigueur au 01.11.08 - Ces prix sont TTC(iva 19.6%incluse)tout compris sauf carte grise+plaques

2009 : de nouvelles opportunités pour les chasseurs de plaine.

En collaboration avec le Monde Agricole (Chambre d'agriculture et F.D.S.E.A.), les Apiculteurs, la D.D.A.F., le Conseil Général du Bas-Rhin et les communes, quelques solutions à la fin des jachères obligatoires ont été trouvées.



Couvert environnemental biodiversité à Bilwisheim.

En 2009, le taux de gel de terre obligatoire (*ou jachère*) est maintenu à 0 % comme en 2008 et seuls restent obligatoires les couverts environnementaux (bandes enherbées), qui doivent représenter au minimum 3 % de la sole cultivée.

Ces couverts environnementaux doivent être prioritairement placés en bordure de cours d'eau (*bandes enherbées de 5 à 10 mètres de large*). Après couverture des bords de cours d'eau, les surfaces restantes doivent être localisées de façon pertinente (bordures de chemins, de fossés ...).

CONTRAT COUVERT ENVIRONNEMENTAL BIODIVERSITE

(voir photo en haut de page)

Jusqu'à présent, pour les 3 % de surface en « Couvert environnemental » (en bord de cours d'eau, de chemins, fossés ...) seules étaient autorisées les graminées. Désormais, une ouverture plus large en nombre d'espèces végétales est autorisée, intégrant certaines dicotylédones (plantes à nervures ramifiées dont les trèfles, diverses fleurs, ...).

Dans ce cadre et afin de conserver une couverture végétale qui puisse jouer un rôle épurateur vis à vis des cours d'eau, il est nécessaire de semer des **couverts pérennes de préférence à l'automne** afin de garantir l'implantation réglementaire de la couverture végétale pour le **15 mai 2009**.

Fertilisations et entretiens chimiques interdits !

Ce contrat est comparable aux jachères biodiversités (*mélange de fleurs sauvages*) mises en place en 2008, avec entre 10 et 15 espèces végétales et maximum 30% d'annuelles. Dans le cadre des couverts environnementaux qui font partie de la Conditionnalité des aides P.A.C., les montants d'aides perçus par exploitation ne sont pas plafonnés. Ces couverts doivent être déclarés en gel à la P.A.C.

CONTRAT COUVERT FLEURI

En dehors des 3 % de surface en couvert environnemental, le contrat couvert fleuri non permanent intègre au minimum 8 espèces (*quelques vivaces sont possibles*) et le désherbage chimique reste autorisé.

Ce contrat principalement destiné aux communes ayant la possibilité d'implanter des fleurs d'ornements, peut également présenter un intérêt pour le petit gibier et l'entomofaune (voir illustration ci-dessous, d'un essai à Pfetisheim).

Les aides versées dans le cadre des

contrats « Couverts fleuris », s'intègrent dans le dispositif dit « de minimis ». Les aides sont ainsi plafonnées à hauteur de 7500 € par exploitation, sur 3 ans. Ces couverts sont déclarés à la P.A.C. en fleurs non permanentes de plein champ.

JACHERE VOLONTAIRE

Pour les jachères volontaires, il est possible d'implanter les anciens couverts des « Jachères Environnement et Faune Sauvage » contrats classiques, A1 mélanges de céréales à pailles, A2 mélanges Avoine Choux Sarrasin, A3 types « Hubertus », ainsi que la jachère biodiversité. Ces contrats ne s'intègrent pas dans le « de minimis » et sont déclarés à la P.A.C. en gel.

Pour tous ces couverts, la destruction des chardons et chénopodes doit être assurée !

Pour tout renseignement technique contactez :
Nicolas Braconnier
au 03 88 79 12 77 ou
au 06 80 74 71 61



Les douilles ... ça douille !



L'Association Bas-Rhinoise du Petit Gibier récupère toujours encore vos douilles métalliques, afin de les vendre à un centre de recyclage du métal. L'argent collecté sera investi au profit d'opérations d'aménagement de biotopes favorables à la petite faune de plaine. Collectez vos douilles et déposez-les à la fédération ou contactez Fernand Grasser (06.12.91.83.04) qui passera chez vous les récupérer.

Le FARB affiche la couleur

Sur décision de la commission «Petit gibier», des panneaux seront posés sur l'ensemble des parcelles F.A.R.B. du département.

Le but est bien entendu de communiquer avec le grand public, mais aussi de «marquer» le terrain et d'éviter des grignotages involontaires.

En complément des panneaux, il a été décidé de planter des arbres fruitiers sur les angles des parcelles à distance réglementaire par rapport aux parcelles voisines. L'ensemble du dispositif permettra une meilleure inscription dans le paysage et donc, plus de reconnaissance de la part des autres utilisateurs de la nature.



Le courant passe

Les contacts avec Electricité de Strasbourg ont abouti à la définition d'une liste d'arbustes à baies, dont le développement aérien et racinaire ne perturbe ni les pylônes de haute tension, ni les travaux des techniciens de maintenance de ces pylônes. Les modalités d'implantation restent à définir, mais avec un peu de chance les premières plantations devraient voir le jour ... au courant de l'hiver.

Ouvrez l'œil !

Le réseau SAGIR de surveillance sanitaire de la faune sauvage est toujours actif et les températures hivernales sont propices à la découverte de cadavres, le processus de décomposition étant ralenti. Si vous découvrez un animal mort ou au comportement anormal (*distance de fuite très courte, démarche inhabituelle, etc ...*), ne le manipulez pas et contactez sans tarder Patrick Jung qui vous indiquera la démarche à suivre (06 80 74 70 34).

RAPPEL

La FDC informe : Subventions «Petit gibier»

- prise en charge de 100% du coût des semences «couvert de reproduction»
- prise en charge de 50% du coût des semences «nourriture»
- prise en charge d'une partie des sommes dépensées pour le maintien de maïs sur pieds (selon surfaces et prix).

NOUVEAU

DOGS TRIBU

Vente d'alimentation pour chiens

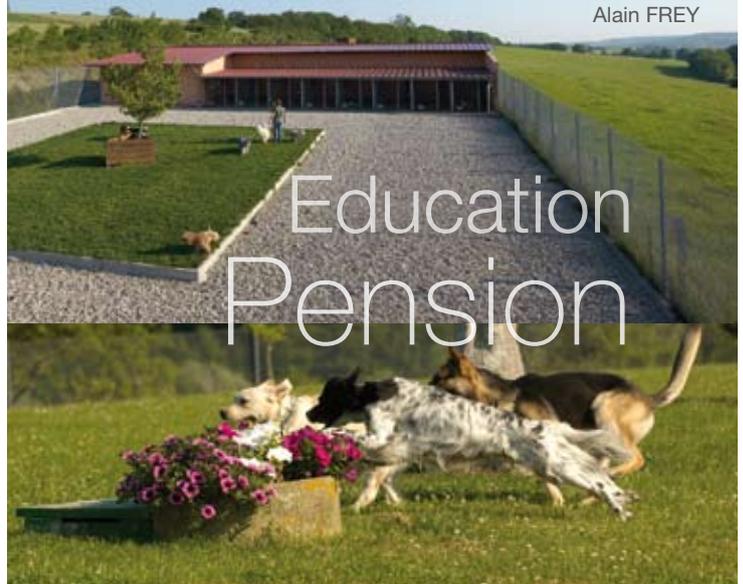
pour votre compagnon, une gamme exclusive de produits de qualité, adaptée à tous les budgets.

LIVRAISON A DOMICILE

9 rue Eisenbruch 67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER
Tél. 03 88 72 36 05 - Tél. 06 15 75 62 81
dogstribu@estvideo.fr



Alain FREY



Route de Baerendorf • F-67320 KIRRBURG
Tél. +33 (0)3 88 01 99 20 - Fax +33 (0)3 88 01 91 82
www.educanin.fr - info@educanin.fr

NOUVEAU



**TANNAGE PEAU
DE RENARD
50 Euros**

WALTENHEIM-SUR-ZORN
Tél. 03 69 26 00 95
Mobile 06 61 23 51 55
www.taxidermie-goupil.com



Le marquage de cerfs, chevreuils et sangliers à la réserve nationale de chasse et de faune sauvage de la Petite-Pierre



Benoit Hamann

La Réserve de La Petite-Pierre est un territoire privilégié pour mener des études sur la grande faune. Elles permettent d'acquérir une meilleure connaissance sur les différences espèces de grands ongulés et contribuent à une meilleure gestion des populations et à la prise en compte des besoins des animaux, par les différents utilisateurs et gestionnaires de l'écosystème forestier. Une grande partie de ces études, repose sur le marquage d'animaux.

Selon les espèces et le but recherché, différents types de marquages sont utilisés :

> **pour l'espèce cerf** : tous les animaux capturés sont équipés de **marques auriculaires** et **tatoués** à l'intérieur du pavillon de l'oreille : Même un animal qui aurait perdu toutes ses marques peut être identifié : les oreilles sont trouées ou déchirées et il faut penser à chercher un éventuel tatouage.

Puis, selon les individus, différents types de colliers sont utilisés :

- Les **colliers visuels**, où une simple inscription permet d'identifier l'animal.
- Les **colliers émetteurs**, qui fonctionnent plusieurs années et sont performants pour étudier par exemple la dispersion des jeunes mâles.
- Les **colliers GPS**, principalement posés sur les biches, permettent un grand nombre de localisations très

précises : le but est la connaissance sur l'utilisation du milieu forestier en fonction de la quiétude et des ressources alimentaires. Actuellement une quarantaine de grands cervidés portent ces différents colliers.

> **pour l'espèce chevreuil** : seules les femelles sont équipées de marques auriculaires et de colliers GPS. L'objectif est le même que pour les biches équipées de GPS ; cela permet également de comparer ces deux espèces sur un même milieu et de définir s'il y a compétition entre elles (*thèse parue et en cours*). Une quinzaine de chevrettes, cantonnées dans la réserve, sont équipées d'un collier GPS.

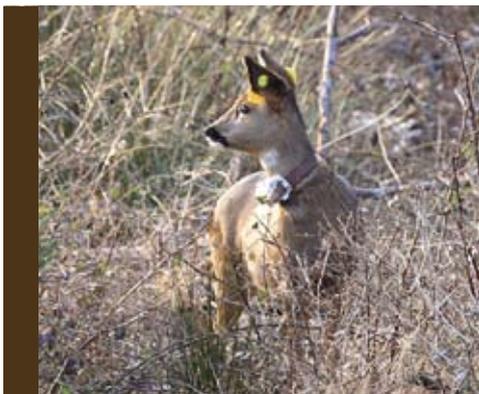
> **pour l'espèce sanglier** : seules des marques auriculaires identifient chaque animal. Le but est de connaître la dynamique d'une population en milieu pauvre et en présence de la peste, mais également la dispersion des individus. Presque 200 sangliers ont été marqués cette année.

Vous pouvez participer activement à ces recherches : pour les sangliers, les marques sont assez peu visibles et souvent difficiles à lire car très sales. Mettez ces marques dans les kits peste. Pour les cervidés, les colliers sont bien visibles, ce qui permet de donner des consignes pour éviter de tirer les biches marquées. En cas de tir, conservez tous les marquages ainsi que la mâchoire inférieure.

Signalez au plus vite l'observation de cervidés marqués et le tir de tout animal marqué, nous vous indiquerons en retour l'historique de l'animal concerné.

Contact :

Jean Luc HAMANN. ONCFS
 Direction Etudes
 et Recherches
 2 rue du château
 67290 La Petite Pierre
 03 88 70 49 48
 ou 06 25 07 08 54



J.-L. Hamann



J.-L. Hamann



J.-L. Hamann

Les nouvelles dispositions pénales

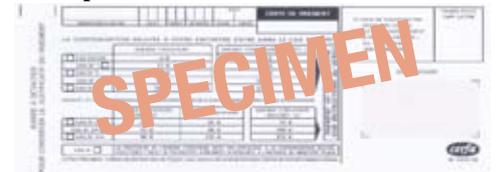
Introduites par le décret n° 2007-533 du 6 avril 2007, les nouvelles dispositions pénales opposables aux chasseurs et pour certaines aux autres usagers de la nature, prévoient la possibilité de relever les infractions par un timbre amende (*amendes forfaitaires*). Concernant les infractions aux prescriptions du schéma départemental de gestion cynégétique, elles sont encore classées en contravention de 1^{ère} classe et traitées par l'établissement d'un procès verbal classique, une situation qui devrait évoluer prochainement dans le cadre de la proposition de loi du sénateur L. Poniatowski. Par ailleurs, les délits et contraventions de 5^{ème} classe ne peuvent être également relevés que par procès verbal. Notons que ces infractions (*sauf infractions du code forestier pour les lieutenants de louveterie et les gardes-chasse non commissionnés spécifiquement pour la surveillance des bois*) peuvent être relevées par tous les agents chargés de la police de la chasse, à savoir les



techniciens et agents de l'O.N.C.F.S., de l'O.N.E.M.A., de l'O.N.F., les fonctionnaires de la police et de la gendarmerie, les lieutenants de louveterie et les gardes-chasse particuliers sur leur territoire géographique de compétence. Il convient d'insister sur un point de détail qui a son importance, car les infractions aux prescriptions du Schéma départemental de gestion cynégétique sont certes classées en contraventions de 1^{ère} catégorie, mais il n'en demeure

pas moins que dans le Bas-Rhin elles constituent aussi pour les lots de chasse communaux et domaniaux des infractions au cahier des charges, ce qui leur vaut d'être classées en infractions de 5^{ème} catégorie (max. 1500 €).

François Wecker - Chef du Service Départemental de la Garderie O.N.C.F.S.



Vous trouverez, ci-dessous, les principales infractions et contraventions visées par la procédure du timbre amende :

Contravention de 1^{ère} classe (11 Euros)

- Chasse sans être porteur du permis de chasser ou de l'autorisation de chasser accompagné, du document de validation et de l'attestation d'assurance.

Contravention de 2^{ème} classe (35 Euros)

- Dépôt ou abandon d'ordures et de déchets dans un bois, une forêt ou un terrain à boisier.

Contravention de 3^{ème} classe (68 Euros)

- Enlèvement et transport de grand gibier tué accidentellement par un véhicule, sans avertissement préalable des services de police ou de gendarmerie.

Contraventions de 4^{ème} classe (135 Euros)

- Chasse du sanglier sans versement préalable de la contribution personnelle unique pour l'indemnisation des dégâts causés par les sangliers (valable uniquement en Alsace et Moselle).
- Utilisation irrégulière d'un piège par un piégeur agréé.
- Absence de marquage d'un gibier mort préalablement à son transport par un adhérent d'une fédération de chasseurs.
- Utilisation de munition interdite pour la chasse du gibier ou la destruction d'animaux nuisibles (grenaille de plomb / acier).
- Transport à bord d'un véhicule d'une arme de chasse non démontée ou déchargée et placée sous étui.
- Chasse du lapin à l'aide d'un furet sans autorisation.
- Recherche, poursuite de gibier à l'aide d'une source lumineuse sans autorisation.
- Non respect du plan de gestion cynégétique.
- Broyage, fauchage de la jachère de terrain agricole malgré un arrêté de report de date pour la protection du gibier.
- Divagation de chien susceptible d'entraîner la destruction d'oiseau ou de gibier (y compris promenade de chien non tenu en laisse, hors des allées forestières entre le 15 avril et le 30 juin).
- Circulation et stationnement de véhicule sur une route de forêt interdite à la circulation.

Clément SCHEIDT

Bûcheron - Elagueur - Grimpeur



Abattage, démontage dangereux

- Espaces Verts
- Taille tous genres
- Soins des arbres
- Création et entretien de jardins

Tél. 03 88 80 41 76
67250 SCHOENENBOURG

PETITES ANNONCES

Un service GRATUIT pour tous les membres de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Envoyez nous vos annonces (maximum 4 lignes), en précisant obligatoirement votre numéro de téléphone, soit par courrier au siège de la fédération, soit par e-mail: beatrice.roecker@voila.fr

ARMES

■ Vds drilling cal 16-7,65 réglé avec lunette battue 1,5x20 et lunette affût 6x42 SCHMITT BENDER ainsi qu'un tube réducteur en 22 magnum. Le tout pour 4850€ - ☎ 06 07 60 49 57.

■ Vds Mixte BETIZOLI 12x70.7x65 avec lunette SWAROWSKI 6x42. Prix 1800€ à débattre. Plus 12x70 3 coups mf 600€ - ☎ 06 16 33 15 62.

■ Vds mixte FAIR RIZZINI cal. 8x57 - 12/70 montage EAW avec lunette ZEISS 1,5-6x42 état neuf. Prix 2500€ - ☎ 06 21 59 70 75.

■ Vds fusil mixte BRNO avec lunette HAKO Point rouge 7x65R/12 Etat neuf Prix 1000€ - Echange possible contre STUTZEN 7x64 + Fusil drilling ROEMER avec ouverture cuillère assez ancien collection en parfait état avec munition 16/9.3/73. Prix 2000€ au plus offrant. ☎ 03 88 89 71 39 - 06 10 48 86 20

■ Vds état neuf drilling SIMSON SUHL mod. 90 cal. 12/70-7x65R Prix 2450€ + Express juxtaposé WOLF SUHL cal. 9,3 x 74R Prix 4600€ ☎ 06 86 51 76 01 (après 18 h)

■ Achète armes anciennes de collection: pistolets, fusils, sabres, casques cuirasses, uniformes ☎ 03 90 29 41 68 - 06 82 86 97 85

■ Vds carabine SAUER 90 7x64 + lunette ZEISS DIAVARI 3x12 56 avec réticule lumineux. Prix 3000€ Etat neuf - ☎ 06 87 69 63 04

■ Vds fusil de chasse cal. 16/65 juxtaposé «Hélice» St Etienne. Prix 300€ - ☎ 06 75 67 18 09

■ Vds BLASER R93 attaché cal 300W Rückstecher TBE Prix 3400€ - ☎ 03 88 73 45 61 (le soir)

■ Vds carabine SAUER 90 - 7x64 + lunette NICKEL 1 1/2 - 6x42 montage crochets - TBE certificat armurier - ☎ 03 88 56 08 45 - 06 12 19 25 36

■ Cherche carabine pour femme. Etude toutes propositions - ☎ 06 72 35 83 11

■ Vds carabine express CHAPUIS 8x57 JRS + lunette ZEISS DIAVARI 2,5 x 10 x 52 + cartouches 9,3x72 - ☎ 03 88 87 32 20

■ Achète carabine STEYER MANNLICHER STUTZEN S cal 9.3x62 - ☎ 06 21 05 24 32

■ Vends jumelles Zeiss 15x60 neuve. Lunette Zeiss 8x56 à rail. Carabine Steyer Manlicher cal.22-250 avec lunette Docter 3x12x56. Drilling 50 DIA Luxe cal 16x70+8x57. Mont.crochets + Zeiss. Le tout état neuf. ☎ 03 87 07 89 09 - 06 61 73 89 17

■ Vends carabine 5^{ème} cat. Mannlicher-Schoenauer. Cal 7x64 + lun 3,5-10x50. 2500€. ☎ 06 16 44 42 98

CHASSE OFFRE

■ Chasse 500 ha forêt ONF et 200 ha plaine appartenant commune Danne 4 Vents côté Phalsbourg, recherche partenaires motivés gestion chasse, couvert forestier très dense, favorables sangliers, budget raisonnable 2500€ part complète, 1400€ demie-part, 1200€ part battues avec invités. ☎ 06 07 60 49 57

■ 67 - Part de chasse disponible 30 km Ouest de Strasbourg sur 2000 ha. Cerfs, chevreuils, sangliers. Prix 3500€ - ☎ 03 88 84 52 69

■ Groupe d'amis cherche partenaire pour chasse 630 ha plaine + bois début vallée de la Bruche. Prix 3000€ justifiés. ☎ 06 84 94 17 36 - 03 88 32 33 37

■ Recherche partenaire sérieux pour chasse 400 ha plaine et forêts secteur Marckolsheim/Sélestat. Daims, chevreuil, sangliers et petit gibier.

■ Recherche également garde-chasse pour ce même lot - ☎ 06 08 54 47 08

CHASSE DEMANDE

■ Recherche part de chasse gros gibier département 57/67 saison 2009 - ☎ 03 88 87 32 20

■ Cherche part de chasse maxi 20 km au Nord de Strasbourg - ☎ 03 88 51 70 30

DIVERS

■ Particulier vend propriété équestre avec part de chasse en Alsace à 18 km de Baden-Baden. Etangs + rivière + parc à chevaux clôturé (6,19 ha). Corps de ferme alsacien année de construction 1998 de 450 m² dont 300 m² d'habitation sur 2 niveaux et 300 m² d'écuries - Prix 1 455 000€ ☎ 06 09 02 40 49

■ A vendre: trophée de mouflon. Faire offre au 06 86 51 76 01

■ Achète fax en bon état. 06 25 60 37 60

VEHICULE

■ Vds NISSAN TERRANO 07/2001 40000km vert métal, cuir, clim, TOE, ensemble soigné. Prix 9000€ ☎ 03 88 70 80 00 - 06 08 07 87 04

■ Vds KIA SORENTO 170 vert métal 10/2008 neuf 1000 km Prix 28000€ ☎ 03 88 70 80 00 - 06 08 07 87 04

■ Vds siège banquette arrière pour TOYOTA LANDCRUISER 1997 TBE Prix à débattre ☎ 03 88 09 26 83 le soir jusqu'à 21h

EMPLOI

■ Garde-chasse grand gibier, conducteur UNUCR cherche place à temps partiel secteur Vallée de la Bruche - Champ du Feu - Le Hohwald. ☎ 03 88 38 20 71 - 06 86 34 81 79

■ Jeune retraitée cherche poste garde-chasse Bas-Rhin et Haut-Rhin.

Etude toutes propositions ☎ 06 80 46 77 90

LNG GRASSER

HAGUENAU
103 route de Bitche
03 88 05 23 23

SAVERNE
95 rue de Dettwiller
03 88 02 50 55

STRASBOURG
SOUFFELWEYERSHEIM Sortie 49.1
38 rue des Tuileries
03 88 19 77 77

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.nissan-offres.fr

SHIFT_the way you move

AUTREMENT mobile (1) Offre de reprise de votre véhicule, aux conditions Argus (cours moyen du jour, moins 15 % de frais professionnels, moins frais de remise à l'état standard et kilométrage accidenté) plus 4 000 €, valable pour l'achat d'un Nissan Navara neuf, du 03/11/2008 au 31/12/2008, réservée aux particuliers et non compatible avec d'autres offres en cours, chez les concessionnaires participants. Modèle présenté : Navara Double Cab PLATINUM 2.5 dCi 171ch avec peinture métallisée à 36 200 € (prix au 03/11/08) avec option Pack Connect Nissan (€ 200 K) et boîte de vitesses automatique (1 600 €) en équipement (2) Accessoires et dossiers des sièges. (3) Lenteur à 100 000 km.

MERCURY

OFFRE COMPLÈTE À UN SUPER PRIX!

au lieu de ~~2876€~~ %
1995€
seulement
Vous économisez 881€

Complet avec
DOCTER® sight II – idéal
pour la battue !



Express superposé Mercury 5ème catégorie

- calibres 8x57 IRS, 9,3x74 R
 - élégante relime de bascule, finition vieil argent et gravure en liseré
 - avec extracteur
 - hausse et guidon avec inserts lumineux
 - monodétente
 - crosse en noyer sélectionné sans joue, devant tulipe, fin quadrillage
 - canons 55 cm, longueur totale 99 cm, poids 3,25 kg
- No. 152145-84

Veillez joindre à votre commande une photocopie recto-verso de votre permis de chasser et de la validation annuelle en cours ou de votre licence de tir en cours de validité + une photocopie recto-verso certifiée conforme de votre CNI.

18, rue du Château,
68190 Ensisheim
4, rue Transversale C,
67550 Vendenheim



FRANKONIA
CHASSE PASSION

Téléphone 0 890 710 052
(0,15 € par minute)
Téléfax 03 89 83 25 59
E-mail : mail@frankonia.fr
Internet : www.frankonia.fr

Le catalogue Kettner 2008-2009 est en ligne

www.kettner.fr

PLUS de promotions PLUS souvent !
PLUS de nouveautés PLUS rapidement !



Un choix exceptionnel !

6500 références en stock,
concernant l'équipement
du chasseur : armes, optiques,
munitions, accessoires
et vêtements.

Une sélection parmi les plus
grandes marques, adaptée
à tous les budgets.

Un service performant qui vous garantit le succès

Kettner assure depuis des générations un service de qualité.
Notre magasin de Metz dispose d'un atelier très bien équipé avec
des armuriers qualifiés sur place, où sont associés travail artisanal
traditionnel et techniques de montage modernes.
Tous les travaux courants, tels que révisions, réglage de tir, le montage de
lunettes de visée, les modifications de crosse et toutes les réparations
sont exécutées avec une très grande compétence.

Financements avantageux : possibilité de
reprise d'armes, paiements personnalisés !

Derrière Darty, rue du Prayon - ZAC du Prayon - ZAC d'Augny 2000 à Augny (57685)
Autoroute A 31, sortie N° 30, à 7 km au sud de Metz
Renseignements au 0826 620 666 (0,15 € TTC/mn) - www.kettner.fr
Horaires d'ouverture : le lundi après-midi de 14 h à 19 h,
le mardi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h,
le vendredi et samedi de 9 h 30 à 19 h.

Kettner
CHASSE ET CAMPAGNE